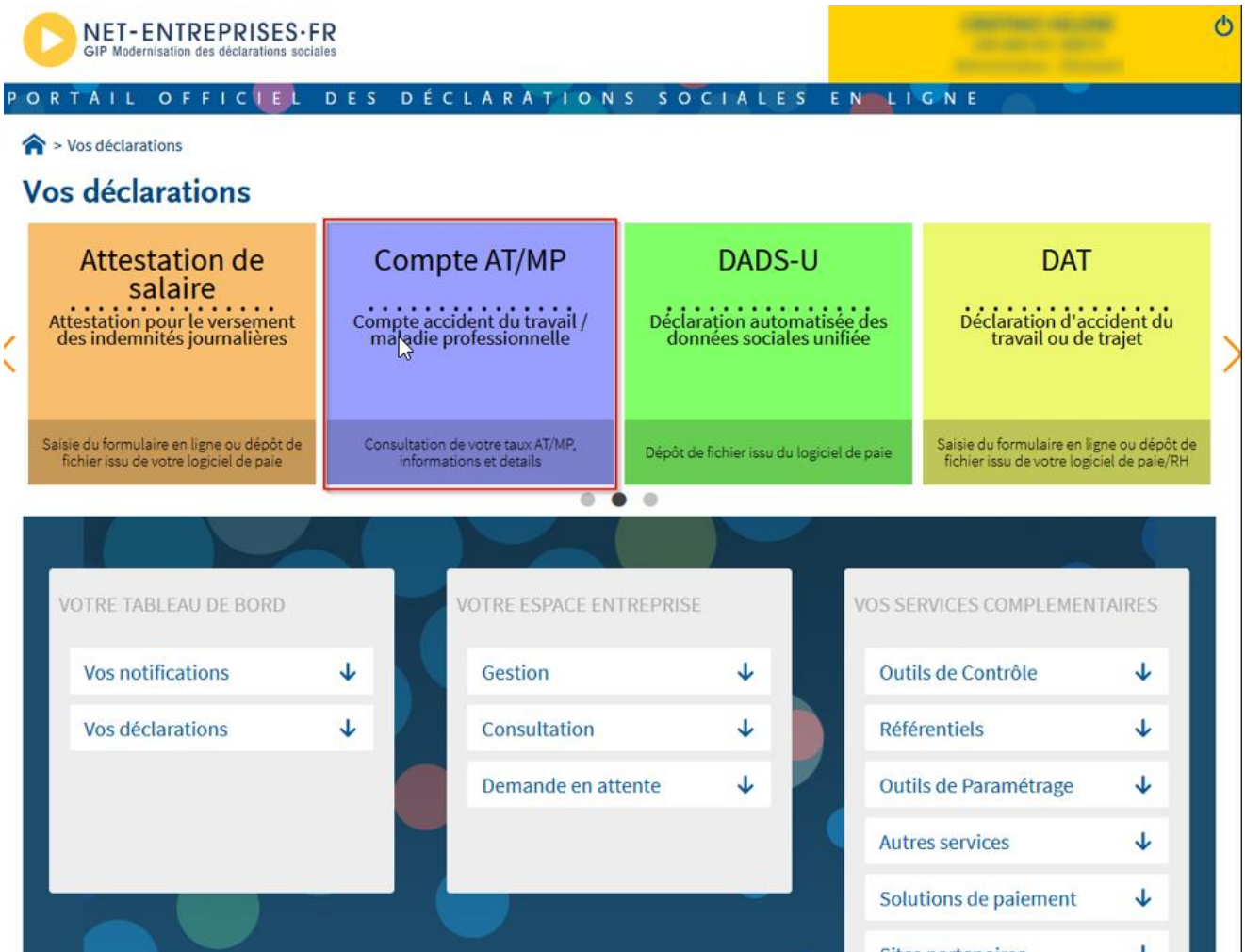


Chercher le taux A.T sur Net Entreprise

Tous les ans le taux d'Accident du Travail peut évoluer en fonction des accidents ayant eu lieu l'année précédente.

Pour que les payes de Janvier soient pris en compte avec le taux de l'année en cours, nous vous conseillons d'aller sur le site de <https://www.net-entreprises.fr/> pour prendre en compte le nouveau taux A.T.



NET-ENTREPRISES-FR
GIP Modernisation des déclarations sociales

PORTAIL OFFICIEL DES DÉCLARATIONS SOCIALES EN LIGNE

🏠 > Vos déclarations

Vos déclarations

Attestation de salaire	Compte AT/MP	DADS-U	DAT
Attestation pour le versement des indemnités journalières	Compte accident du travail / maladie professionnelle	Déclaration automatisée des données sociales unifiée	Déclaration d'accident du travail ou de trajet
Saisie du formulaire en ligne ou dépôt de fichier issu de votre logiciel de paie	Consultation de votre taux AT/MP, informations et détails	Dépôt de fichier issu du logiciel de paie	Saisie du formulaire en ligne ou dépôt de fichier issu de votre logiciel de paie/RH

VOTRE TABLEAU DE BORD

- Vos notifications ↓
- Vos déclarations ↓

VOTRE ESPACE ENTREPRISE

- Gestion ↓
- Consultation ↓
- Demande en attente ↓

VOS SERVICES COMPLEMENTAIRES

- Outils de Contrôle ↓
- Référentiels ↓
- Outils de Paramétrage ↓
- Autres services ↓
- Solutions de paiement ↓
- Sites partenaires ↓

MON PROFIL AT/MP

- % Mon taux AT/MP en vigueur**
- L'historique de mes taux AT/MP
- Les données pour mon prochain taux AT/MP
- Mon bilan des risques professionnels

MES SERVICES

- Télécharger mes décisions de taux AT/MP
- Télécharger l'attestation de mes indicateurs des risques professionnels
- Demander une "Subvention Prévention TPE"

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Comprendre mon compte AT/MP
- Barèmes des coûts moyens
- Sites utiles et contacts
- Mentions légales
- Conditions Générales d'Utilisation

Les taux de cotisation AT/MP 2023 sont désormais disponibles. N'oubliez pas d'aller télécharger votre notification dématérialisée dans la rubrique "Mon taux AT/MP en vigueur".

Accueil > Mon taux AT/MP en vigueur

Le téléchargement d'une décision de taux de cotisations AT/MP a valeur de notification du taux. La date de notification mentionnée dans la colonne "date de notification de la décision" à la suite du premier téléchargement de la décision correspond à la date de départ du délai de recours. Une décision non téléchargée dans le délai de 15 jours suivant la réception du courriel d'information est réputée valablement notifiée à la date de mise à disposition. Le téléchargement postérieur de la décision ne reporte pas la date de notification de la décision.



CRITÈRES DE SÉLECTION

Caisse Régionale	SIRET	Code Risque
Tous	Tous	Tous

SIVOM DE LEVENS CONTE ESCARENE ET NICE

Exporter cette page ()

Annuler la sélection

Caisse Régionale	SIRET	SE	Risque	Taux	Date d'effet	Date de la décision	Motif de la décision	Décision à télécharger	Date de notification de la décision
				1,81 % ¹	01/01/2023	16/12/2022	Décision annuelle		
				1,81 % ¹	01/01/2023	16/12/2022	Décision annuelle		

1 : Taux calculé selon les nouvelles règles de tarification applicables au 01 janvier 2012 (décret n° 2010-753 du 5 juillet 2010)

Taux par page : 20

Nombre total de lignes : 2

< [Précédent] 1 [Suivant] >

Accueil